



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

6416^e séance

Vendredi 5 novembre 2010, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	Sir Mark Lyall Grant	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Ebner
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	M ^{me} Viotti
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Anderson
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Briens
	Gabon	M. Onanga Ndiaye
	Japon	M. Kodama
	Liban	M. Salam
	Mexique	M. Heller
	Nigéria	M. Onemola
	Ouganda	M. Mugoya
	Turquie	M. Apakan

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2010/550)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2010/550)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de la Guinée-Bissau une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Da Gama (Guinée-Bissau) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Joseph Mutaboba, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Mutaboba à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai également que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, S. E. M^{me} Maria Luiza Ribeiro Viotti, Représentante permanente du Brésil, en sa qualité de Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Il en est ainsi décidé.

J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du Représentant permanent du Gabon auprès des Nations Unies une lettre dans laquelle il demande que S. E. M. Sebastião Isata, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Guinée-Bissau, soit invité à participer à l'examen de cette question en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil. Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter M. Isata, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Isata à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

J'appelle l'attention des membres sur le document S/2010/550, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés de M. Joseph Mutaboba, de S. E. M^{me} Maria Luiza Ribeiro Viotti et de S. E. M. Sebastião Isata. Je tiens à rappeler aux intervenants la limite de 10 minutes à respecter pour le temps de parole, et je veillerai à ce que chacun s'y tienne.

Je donne maintenant la parole à M. Joseph Mutaboba.

M. Mutaboba (*parle en anglais*) : Au cours de mon exposé d'aujourd'hui, je me pencherai essentiellement sur l'évolution récente sur le plan politique et de la sécurité, ainsi que sur les efforts déployés par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et ses partenaires pour aider à concrétiser les plans mis sur pied par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), ainsi que les autres partenaires bilatéraux et multilatéraux, pour appuyer la stratégie nationale intégrée de réforme du secteur de la sécurité et l'action menée en vue de protéger et de stabiliser les

institutions publiques clefs, ainsi que d'entretenir un véritable dialogue politique sans exclusive au sein de l'opposition et la majorité bissau-guinéennes, ainsi qu'entre ces deux pôles.

Après la septième séance de travail du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau, qui s'est tenue le 24 septembre à New York, et la publication subséquente de la lettre adressée par le Président Malam Bacai Sanhá au Président de la CEDEAO, le Président nigérian, M. Goodluck Jonathan, des consultations intensives se sont tenues dans la sous-région dans l'optique de trouver un consensus sur le cadre, les modalités et le calendrier de mise en œuvre du partenariat entre la CPLP et la CEDEAO une fois tous ces éléments mis au point. À la mi-octobre, le Secrétaire d'État aux affaires étrangères de l'Angola, George Chikoti, s'est ensuite rendu à Abuja, au Nigéria, pour s'entretenir avec la Commission de la CEDEAO sur la manière de procéder à l'avenir. Il s'est ensuite rendu dans plusieurs capitales de la sous-région pour discuter plus avant des modalités pratiques de l'assistance apportée au Gouvernement bissau-guinéen dans le cadre du partenariat CPLP-CEDEAO.

À cet égard, la semaine dernière, j'ai rencontré à Luanda le Président angolais, M. José Eduardo dos Santos, qui m'a annoncé qu'il était d'accord pour que soit mis sur pied un groupe de travail technique réunissant la CEDEAO, la CPLP, l'Union africaine et l'ONU afin de renforcer la coordination et de faciliter la mobilisation des ressources destinées aux activités prioritaires menées dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité. Les travaux de groupe de travail interinstitutions s'inscrivaient naturellement dans les initiatives en cours, telles que l'appui constant et multidimensionnel que le BINUGBIS apporte aux mécanismes nationaux de coordination de la réforme du secteur de la sécurité. Cette décision correspond aux recommandations énoncées dans le dernier communiqué du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau, ainsi qu'aux points de vue exprimés par les autorités nationales de la Guinée-Bissau, qui insistent pour que le partenariat proposé entre la CPLP et la CEDEAO soit étroitement coordonné et appuyé par l'Organisation des Nations Unies.

Au titre des projets actuels, le plan d'action proposé, élaboré en août par les Chefs d'état-major des armées des États membres de la CEDEAO et, au nom de la CPLP, de l'Angola, s'aligne sur le cadre stratégique national existant pour la réforme du secteur

de la sécurité en Guinée-Bissau et assure la protection des membres d'institutions nationales clefs, ainsi que la formation et l'encadrement des forces armées et du personnel des services de police. Il convient de rappeler que les services de police bénéficient déjà de l'appui bilatéral de partenaires tels que le Portugal et le Brésil, ainsi que du BINUGBIS. Quant à l'Angola, il a élaboré de son côté des projets, visant à fournir des programmes de formation supplémentaires et à aider à la remise en état de certaines infrastructures des forces armées et des services de sécurité, notamment l'académie militaire de Cumere, où sera effectuée la formation des éléments qui resteront au sein des forces armées.

Une fois que les partenaires régionaux et nationaux auront mis la dernière main au cadre conjoint d'assistance à la Guinée-Bissau de la CPLP et de la CEDEAO, le BINUGBIS sera prêt à présenter au Conseil de sécurité un exposé complet détaillant les modalités, le calendrier et les ressources projetées pour la mise en œuvre dudit cadre. Les autorités nationales de Guinée-Bissau estiment qu'un appui officiel du Conseil de sécurité à cette initiative serait à cet égard bien indispensable. Cet avis est partagé par les organes directeurs de la CPLP, de la CEDEAO et de l'Union africaine. Cela étant, il est impératif de veiller à ce que l'appui politique, technique et financier accordé à la Guinée-Bissau par ses partenaires régionaux et par l'ONU donne des résultats tangibles dans des délais donnés et ne soit pas perçu comme un engagement illimité. En d'autres termes, cet appui devra être fondé sur des critères clairement établis de mesure des progrès enregistrés. De plus, les autorités doivent faire la preuve de leur détermination pour ce qui est de restructurer les forces armées et d'en revitaliser les instances dirigeantes.

À cet égard, il est urgent d'appuyer les priorités fixées dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité, concernant notamment, le fonds de pension et les initiatives portant sur le renforcement des capacités. J'exhorte donc tous les partenaires intéressés à accroître l'appui qu'ils accordent aux réformes prioritaires du secteur de la sécurité de la Guinée-Bissau, au sein d'un cadre multilatéral et/ou bilatéral, car il est urgent d'aider à consolider la paix et la stabilité dans le pays et de promouvoir la bonne gouvernance et le développement durable.

La décision récente de la Cour suprême militaire de libérer le contre-amiral Induta, ancien chef d'état-

major, n'a toujours pas été mise en œuvre, ce qui montre que les instances militaires dirigeantes continuent d'avoir la haute main sur le pouvoir juridique et, dans une certaine mesure, sur l'exécutif. Certains partenaires internationaux risquent de montrer d'autant plus de réticence à dialoguer avec les autorités bissau-guinéennes que ce fait souligne le manque de supervision civile des forces armées et l'existence d'un climat d'impunité dans le pays. Des mesures urgentes doivent de ce fait être prises par les autorités du pays, qui doivent faire la preuve de leur détermination à combattre l'impunité et à promouvoir la réconciliation nationale.

S'agissant de la mise en place d'un dialogue politique véritable au sein de la direction de la Guinée-Bissau, je me félicite de pouvoir annoncer que, le 14 octobre, le Président Malam Bacai Sanhá et le Premier Ministre, M. Carlos Gomes Júnior, ont rencontré la communauté diplomatique à Guinée-Bissau dans le cadre des efforts que nous faisons sur le terrain pour amener les deux dirigeants à discuter des questions qui comptent par-dessus tout pour la stabilité du pays et à surmonter la méfiance qu'ils se témoigneraient. De plus, ces dernières semaines, les dissensions au sein du parti au pouvoir, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert, ont continué de s'accroître. Dans ces conditions, je vais continuer d'offrir mes bons offices, avec l'appui de nos partenaires internationaux à Bissau, afin de veiller à ce que les deux dirigeants remplissent bien leurs engagements en matière de stabilisation du pays.

Entre-temps, s'agissant des enquêtes concernant les assassinats politiques commis en mars et juin 2009, le BINUGBIS insiste toujours, comme le Bureau du Procureur général, sur le fait que toute assistance accordée par les partenaires internationaux pour que les enquêtes soient menées à leur terme doit s'accompagner de l'engagement des institutions nationales d'évaluer conjointement la crédibilité et la transparence du processus d'enquête mené jusqu'à présent.

Je voudrais maintenant aborder la question de la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée. Le Conseil se rappellera que je me suis fait l'avocat ces derniers mois, d'une réponse globale au problème qui concerne non seulement les pays de transit comme la Guinée-Bissau, mais aussi les pays d'origine et de destination. Il est encourageant de noter qu'au cours des dernières semaines et notamment

pendant une visite que j'ai faite en Europe en septembre, un certain nombre de partenaires se sont dits intéressés par la mise en place de stratégies plus robustes afin de lutter contre le trafic de drogues et la criminalité organisée.

Nous envisageons également avec les autorités nationales la conclusion d'un mémorandum d'accord qui permettrait aux navires des partenaires internationaux de mener des activités de police dans les eaux territoriales de la Guinée-Bissau – semblables à celles menées au Cap-Vert et au Sénégal – avec la collaboration de policiers qualifiés, ainsi que le renforcement et l'amélioration des structures nationales de lutte contre la criminalité transnationale, notamment le trafic de drogues et la criminalité organisée.

Enfin, je continue de demander aux partenaires intéressés d'apporter leur aide à la Guinée-Bissau sous forme d'équipements pour les aéroports, les ports et les frontières, de manière à renforcer les contrôles et les mesures de dissuasion dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée. Je tiens toutefois à insister sur le fait que les acteurs régionaux ont beaucoup de mal à recueillir des données fiables et des preuves d'activités liées au trafic de drogues. J'espère que, grâce à la création de cellules de lutte contre la criminalité transnationale à l'appui des plans de la CEDEAO pour enrayer le trafic de drogues, la mise en œuvre de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest permettra d'améliorer la situation.

J'ai le plaisir de confirmer qu'en Guinée-Bissau, les conditions juridiques, politiques et opérationnelles nécessaires à la création d'une cellule de lutte contre la criminalité transnationale ont été remplies. Le BINUGBIS a la capacité de suivre ce processus, en étroite collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux. Néanmoins, une action plus robuste de la communauté internationale reste nécessaire, par exemple, dénoncer publiquement les entités prenant part à ces activités et adopter des lois pour geler et confisquer les avoirs et les comptes bancaires, ce qui serait un moyen de prévenir et de combattre ces phénomènes déstabilisateurs. On pourrait également songer à mettre en place d'autres mécanismes permettant de renforcer la collecte de données et le partage de l'information aux niveaux régional et international.

Bien que la Guinée-Bissau ait essuyé toute une série de revers qui ont contribué à exacerber la

frustration de certains partenaires internationaux, des mesures positives et des progrès ont été constatés et méritent d'être mentionnés, sans pour autant entrer dans les détails. Les autorités nationales ont pu éliminer les fonctionnaires fantômes en adoptant une nouvelle méthode de paiement des salaires. Ces derniers sont versés régulièrement. Le processus de la conférence nationale pour le dialogue et la réconciliation a été lancé le 19 août. La politique nationale en matière judiciaire a été adoptée. Le Comité directeur national de la réforme du secteur de la sécurité a repris son travail. Et nos bureaux se trouvent désormais dans le bâtiment du Secrétariat, ce qui est stimulant.

Un accord entre le Président et le Premier Ministre a débouché sur une demande officielle d'assistance dans la lutte contre le trafic de drogues dans une lettre que le Secrétaire général a reçue et qui, je suis sûr, sera transmise au Conseil. Le cadre législatif pour l'établissement d'une caisse des pensions a été mis au point et les cadres législatifs pour la réforme du secteur de la sécurité ont été approuvés. Des progrès ont été accomplis dans le domaine de la réforme de la police, notamment avec le contrôle de sécurité des policiers et la construction d'un poste de police modèle. Et l'Union africaine, dont le représentant est ici aujourd'hui, a établi une présence permanente à Bissau.

Pour terminer, et comme indiqué dans le rapport dont le Conseil est saisi, la feuille de route CPLP-CEDEAO, si elle est approuvée, ainsi que les promesses d'assistance des États membres de la CPLP à la réforme globale du secteur de la sécurité, devraient contribuer à renforcer la protection des institutions de l'État, ainsi que le contrôle exercé par les autorités civiles sur les structures militaires. Ce partenariat devrait également contribuer à instaurer les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'aspects essentiels du programme de réforme du secteur de la sécurité, y compris la démobilisation, la réinsertion et la réintégration d'éléments des forces armées, notamment d'ex-combattants, tout en facilitant la lutte contre l'impunité, le trafic de drogues et la criminalité organisée. Il faut espérer que ce partenariat, s'il est bien articulé et coordonné, permette de mettre en place un climat propice à inciter les donateurs et autres principaux partenaires à s'engager de nouveau à appuyer les réformes économiques et les programmes d'allègement de la dette de la Guinée-Bissau.

Cette nouvelle dynamique a donné une occasion supplémentaire de renforcer la coopération entre la communauté internationale et les dirigeants de la Guinée-Bissau après des mois d'impasse. Le BINUGBIS, sous ma direction, continuera de veiller à ce que l'on ne manque pas de la saisir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mutaboba de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice Viotti.

M^{me} Viotti (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invitée à faire un exposé devant le Conseil de sécurité en ma qualité de Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Je souhaite une chaleureuse bienvenue au Représentant permanent de la Guinée-Bissau auprès de l'Organisation des Nations Unies. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Joseph Mutaboba, de ses observations et de son travail à la tête du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). Je souhaite aussi une chaleureuse bienvenue au représentant de l'Union africaine pour la Guinée-Bissau.

Les événements du 1^{er} avril et la réaction du Gouvernement ont soulevé des préoccupations dans la communauté internationale. Les partenaires de la Guinée-Bissau pensent qu'il est important que le pays fasse preuve d'une plus grande volonté de respecter le principe du contrôle de l'armée par les autorités civiles, de lutter contre le trafic de drogues et de procéder à une réforme effective du secteur de la sécurité. Dans le même temps, il semble qu'il y ait consensus sur le fait qu'il faut poursuivre le dialogue avec la Guinée-Bissau pour aider le pays à mettre en place une gouvernance démocratique et à résoudre de manière efficace les problèmes essentiels. Il faut à présent déterminer quel type d'appui la communauté internationale peut apporter dans les circonstances actuelles pour aider à renforcer la stabilité politique nationale, à promouvoir la réconciliation et à lutter contre l'impunité et la criminalité organisée.

Ces derniers mois, la Commission de consolidation de la paix s'est efforcée de poursuivre le dialogue avec la Guinée-Bissau sur la base du principe de responsabilité mutuelle. Nous avons essayé de faire clairement comprendre aux autorités qu'il fallait régler avec rapidité et efficacité certains problèmes qui

préoccupent vivement la communauté internationale, tout en réaffirmant que nous étions disposés à continuer d'appuyer le pays dans ses efforts en faveur de la stabilité politique et du développement socioéconomique.

Le 16 juillet, la formation Guinée-Bissau a rencontré, à New York, le Ministre bissau-guinéen des affaires étrangères, M. Adelino Mano Queta. À cette occasion, celui-ci a réaffirmé que la réforme du secteur de la sécurité était au premier rang des priorités de son gouvernement et que c'était la seule façon d'instaurer la stabilité dans le pays. Il a également déploré la persistance du fléau que représente le trafic de drogues. Il a signalé que son pays ne pouvait pas faire face, seul, à ces problèmes et a demandé à la communauté internationale de continuer à lui fournir un appui. Les membres de la formation se sont dits préoccupés par les événements du 1^{er} avril, par la détention prolongée de l'amiral Zamora Induta et d'autres officiers, et par les nominations qui ont suivi au sein de l'armée. Ils ont souligné que les forces armées devaient être subordonnées au pouvoir civil. Les membres ont également souligné qu'il fallait maintenir le dialogue avec la Guinée-Bissau et lui apporter l'appui nécessaire dans un climat de responsabilité mutuelle.

D'autres initiatives méritent également d'être mentionnées. Lors de réunions bilatérales, de consultations avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et d'une réunion du Groupe de contact international, la situation en Guinée-Bissau a été examinée et d'autres voies possibles d'engagement de la communauté internationale ont été envisagées.

La réforme du secteur de la sécurité continue d'être essentielle pour mettre un terme à l'instabilité politique récurrente dans le pays et pour renforcer le contrôle des autorités civiles sur les forces armées. Cela dit, on ne peut mener une action dans ce domaine sans tenir compte des circonstances actuelles. On réfléchit actuellement à la meilleure façon d'aider la Guinée-Bissau à faire avancer la réforme du secteur de la sécurité dans les circonstances présentes. Dans tous les cas, il sera important de continuer à appuyer les actions régionales menées par la CEDEAO et la CPLP, que vient d'exposer M. Mutaboba.

Une autre question qui préoccupe profondément les membres de la Commission de consolidation de la paix est le trafic de drogues. Pour lutter efficacement contre les drogues illégales, il faut des institutions publiques qui fonctionnent bien, en particulier dans les domaines de la justice et de la sécurité, ainsi qu'une ferme volonté politique. Cette dernière est fondamentale pour obtenir l'aide internationale dont la Guinée-Bissau a besoin pour accroître ses capacités nationales dans ce domaine. Ces efforts doivent être étayés par une stratégie régionale. Nous insistons donc sur l'importance du rôle joué par la CEDEAO. Toujours sur ce point, les gouvernements, tant à titre individuel que collectivement, doivent tous faire davantage et mieux pour appuyer la mise en œuvre du plan d'action régional de la CEDEAO et de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest.

Les efforts internationaux visant à consolider la paix en Guinée-Bissau ne doivent pas porter uniquement sur la coopération en matière de sécurité. Pour que la paix s'enracine, il faut renforcer les bases du développement socioéconomique. Nous devons appuyer le renforcement des capacités et aider le pays à revitaliser son économie. En fin de compte, seules une économie dynamique et la création d'emplois produiront les recettes nécessaires à la prestation de services de base à la population, et permettront à l'État de fonctionner de manière durable.

Malgré les défis qu'il reste à relever, la Guinée-Bissau a fait des progrès importants pour gérer son économie et promouvoir le développement. En 2008 et 2009, les recettes d'exportation ont augmenté, et le Gouvernement a été en mesure de payer les salaires des fonctionnaires en temps voulu. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2010/550), la perception des recettes fiscales a augmenté de 46,9 % au premier trimestre 2010, un bond impressionnant. Des infrastructures importantes ont été mises en place. Avec l'appui du Fonds monétaire international, la Guinée-Bissau a amélioré sa gestion budgétaire d'une manière qui devrait mener le pays vers le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). J'invite toutes les parties concernées, y compris le Fonds pour la consolidation de la paix, à réaffirmer – en termes concrets – leur appui à cet objectif.

Malgré les problèmes récurrents, nous devons persévérer dans nos efforts collectifs pour appuyer la Guinée-Bissau, ce qui nécessite que les partenaires

internationaux voient au-delà des revers actuels et soutiennent la stabilité politique et économique à long terme. Cela signifie également que les autorités nationales, notamment l'armée, doivent totalement regagner la confiance de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sebastiao Isata.

M. Isata (*parle en anglais*) : Je voudrais, tout d'abord, vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil, et vous exprimer, au nom de l'Union africaine (UA), ma sincère gratitude pour l'occasion que vous nous donnez de participer à cette importante séance sur la Guinée-Bissau. Personnellement, je suis honoré de m'adresser au Conseil pour la première fois au titre de mes fonctions actuelles. Nous attachons une grande importance à cette participation dans le contexte du partenariat grandissant entre l'Union africaine et le Conseil de sécurité, et l'ONU dans son ensemble.

Une fois de plus, le Conseil de sécurité est appelé à assumer la responsabilité pour laquelle il a été créé, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Aujourd'hui, nous sommes réunis pour poursuivre nos efforts sur la situation de la Guinée-Bissau, un pays qui connaît l'instabilité politique depuis des décennies, en raison de la faiblesse des institutions publiques et du système juridique, en particulier l'administration de la justice pénale.

Nous saluons l'exposé détaillé qui a été présenté par les collègues qui m'ont précédé. Je me contenterai de présenter brièvement notre point de vue sur quelques aspects concernant la situation sur le terrain.

Du fait de l'absence d'un véritable état de droit, et de la prolifération du trafic de drogues, de la corruption et de la pauvreté, omniprésents depuis des années, la Guinée-Bissau a connu des décennies d'instabilité. Pour renforcer ses efforts en vue de mettre un terme à ce problème chronique et de rétablir la normalité constitutionnelle, l'Union africaine a décidé d'ouvrir un bureau permanent en Guinée-Bissau, première étape vers la mise sur pied d'une mission de stabilisation conjointe de l'UA et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), conformément à la décision prise à la session spéciale de l'Assemblée de l'Union africaine tenue en août 2009, à Tripoli, en Libye.

Nous notons avec satisfaction dans ce contexte que, malgré toutes les difficultés qu'elle rencontre, la Guinée-Bissau a envoyé des signaux encourageants pour ce qui est de la mise en œuvre des décisions et recommandations de l'Union africaine et de la communauté internationale. Ces signaux sont les suivants.

Le Président Malam Bacai Sanhá et le Premier Ministre Carlos Gomes Júnior ont le 14 octobre, devant le corps diplomatique aux efforts déployés par l'UA et l'ONU sur le terrain pris l'engagement d'aplanir leurs divergences. À cette même occasion, ils ont annoncé officiellement leur décision d'accepter le déploiement d'une mission de stabilisation conjointe UA-CEDEAO, chargée de renforcer la consolidation de la paix et la stabilité, et d'encourager la reconstruction postconflit et le développement, conformément au Plan d'action de Tripoli adopté par l'Assemblée de l'Union africaine le 21 août 2009. Le Parlement bissau-guinéen a accepté la proposition de l'Union africaine d'adopter une loi pénalisant le trafic, la possession, le transfert et la fabrication de drogues. Le pouvoir judiciaire a montré sa détermination à poursuivre et mener à bien l'enquête criminelle concernant les meurtres perpétrés en mars et juin 2009. Les autorités bissau-guinéennes ont accepté la proposition de l'Union africaine de créer une Commission Vérité et réconciliation nationale, dernière étape avant la Conférence de réconciliation nationale qui doit se tenir prochainement. Le Gouvernement bissau-guinéen a en outre enregistré des résultats positifs dans la mise en œuvre des recommandations formulées par les institutions de Bretton Woods.

Sur la question du trafic de drogues, malgré les mesures juridiques qui doivent être adoptées, il est impératif de créer et de former une force de police spéciale capable de se déployer rapidement et dotée d'un équipement moderne. La Commission Vérité et réconciliation nationale est censée fournir une réparation morale pour les préjudices subis par les parents des victimes des divers crimes commis ces dernières années en Guinée-Bissau, et lancer une véritable réconciliation nationale parmi les Bissau-Guinéens. Cependant, il importe de souligner que la Commission ne doit pas être considérée comme un substitut aux mesures juridiques déjà en cours.

Compte tenu des signaux positifs envoyés par les autorités bissau-guinéennes, l'Union africaine pense que la tenue d'une conférence des donateurs pour le pays constituera une incitation à poursuivre les efforts

en faveur d'une réforme des secteurs de la défense et de la sécurité, pierre angulaire pour promouvoir la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance. La conférence contribuera également à atténuer la pauvreté généralisée à laquelle se heurte la Guinée-Bissau, et qui est une source d'instabilité supplémentaire.

Dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, la prospérité et la stabilité sont des notions inséparables. Aujourd'hui, le choix qui se pose à nous est soit de poursuivre notre aide au Gouvernement et au peuple de la Guinée-Bissau, un pays en plein désespoir, soit de l'abandonner à un sort incertain. Il importe toutefois de souligner que la voie que nous choisirons sera l'aune à laquelle l'histoire évaluera nos efforts. Nous sommes convaincus que les plus de 60 années d'expérience du Conseil de sécurité, conjuguées à la mobilisation croissante d'autres acteurs de la paix et de la sécurité internationales dans le monde entier, constitueront une base riche et solide sur laquelle nous appuyer pour trouver des idées nouvelles pour aider le peuple et le Gouvernement bissau-guinéens dans ses efforts pour rétablir une paix et une sécurité durables dans leur pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Guinée-Bissau.

M. Da Gama (Guinée-Bissau) : Puisque c'est la première fois que je prends la parole au Conseil de sécurité en ma qualité de Représentant permanent de la Guinée-Bissau auprès de l'Organisation des Nations Unies, je tiens à vous adresser, Monsieur le Président, mes félicitations pour votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de novembre, et à exprimer aux membres de cet organe toute notre gratitude pour la compréhension dont ils ont fait preuve envers mon pays qui, depuis un peu plus de 12 ans, figure sur l'ordre du jour du Conseil.

Je voudrais en même temps saisir cette occasion pour remercier très chaleureusement le Secrétaire général pour son rapport (S/2010/550) et pour l'intérêt particulier qu'il porte à la Guinée-Bissau. Mes remerciements vont également au Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Joseph Mutaboba, au Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Guinée-Bissau, M. Sebastião da Silva Isata, et à la Représentante permanente du Brésil et Présidente de la

formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadrice Maria Luiza Viotti, pour leurs exposés détaillés et instructifs et pour l'excellent travail qu'ils font en faveur de la Guinée-Bissau.

La Guinée-Bissau a connu des moments difficiles pendant ces 12 dernières années, conséquences, entre autres, de la sortie d'une guerre de libération et de l'absence d'un encadrement adéquat à ces hommes et femmes, qui, grâce à leur détermination, nous ont conféré la souveraineté qui nous a permis aujourd'hui d'avoir ce statut d'État au titre duquel nous agissons ici.

Plusieurs de ces hommes et femmes, anciens combattants de la lutte de libération, par la crainte d'être abandonnés comme dans le passé, se trouvent encore aujourd'hui en service actif, malgré leur âge très avancé, qui les empêche de servir efficacement dans l'armée.

Cet état des choses est aggravé par d'énormes difficultés économiques et financières du pays, par le manque d'infrastructures et d'usines adéquates, notamment pour la transformation de nos produits de base, tels que la noix de cajou, fort recherchée sur le marché mondial et qui est transformée surtout en Inde sans valeur ajoutée, et prive nos jeunes, qui représentent plus de 60 % de la population, des chances d'emploi.

C'est pour mettre fin à cette situation, que les institutions de la République souhaitent reformer l'armée du pays et l'adapter aux exigences d'une armée moderne, qui se soumet entièrement aux pouvoirs politique, conformément aux exigences de l'état de droit. Tel que l'a affirmé le Président de la République, S. E. M. Malam Bacai Sanhá, dans son discours prononcé le 25 septembre lors du débat général de l'Assemblée générale des Nations Unies,

« La réforme que nous voulons mener dans les secteurs de la défense et de la sécurité, pour laquelle nous avons sollicité une assistance internationale, est devenue une question extrêmement urgente et sensible. » (A/65/PV.16)

Malgré les événements du 1^{er} avril, qui ont été promptement condamnés par les autorités légitimes du pays et de toute la communauté internationale, la Guinée-Bissau continue à rechercher la voie de la stabilité politique.

C'est ainsi qu'elle prévoit la tenue d'une conférence nationale de réconciliation pour l'année prochaine, qui devrait permettre à tous les acteurs de la vie politique et militaire et à la société civile bissau-guinéenne en général, de rechercher les moyens pour consolider la paix dans le pays. Il faut noter que cette initiative est soutenue par les principaux dirigeants politiques et militaires, les chefs religieux et la société civile.

Je voudrais mentionner également que d'énormes efforts sont en train d'être faits par le Gouvernement, qui continue à renforcer sa crédibilité auprès des institutions financières internationales, avec des réformes adéquates et en faisant preuve d'une grande discipline budgétaire en vue de parvenir, d'ici à la fin de l'année 2010, au point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

Grâce à l'amélioration de la gestion des finances publiques, qui s'est traduite par des résultats économiques positifs, les salaires sont payés régulièrement, faisant baisser la tension sociale qui prévalait dans le passé.

La Guinée-Bissau demeure déterminée à combattre sans cesse le trafic de drogues, y compris par l'adoption d'une législation criminalisant la possession, le transfert, la transformation et le trafic de drogues et renforçant les capacités des agents de la police judiciaire, tout en rappelant qu'il s'agit d'un problème régional. À ce sujet, il convient d'indiquer que des progrès notables ont été réalisés, en dépit des moyens logistiques très limités et de la configuration géographique du pays, constitué d'une plate-forme insulaire de plus de 80 îles, qui forment l'archipel des Bijagós.

C'est dans cette perspective que nous saluons la décision émanant du sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tenue à Praia, en juillet dernier, qui a instamment prié la Commission de cette institution d'explorer, en collaboration avec l'Union européenne et les partenaires intéressés, toutes les synergies par la mise en œuvre rapide du Plan d'action régional de la CEDEAO pour la lutte contre ce fléau.

Il convient également de souligner les visites effectuées par les dirigeants civils et militaires du pays au Brésil, pour la recherche d'une assistance militaire technique; en Angola, pour le renforcement des

relations dans les domaines de l'économie, de la défense et de la sécurité; et à Cuba, pour le renforcement des relations bilatérales.

Dans ce contexte, et comme l'a fait le Secrétaire général dans son rapport, nous voulons saluer les efforts conjoints de la CEDEAO, sous la présidence du Nigéria, et de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), sous la présidence de l'Angola, qui pourraient aboutir à l'adoption d'un plan d'action commun d'assistance à notre pays, tel que l'a demandé récemment le Président de la République.

Nous sommes très confiants et optimistes, qu'avec le nouveau partenariat CEDEAO-CPLP et la mise en œuvre de la feuille de route adoptée récemment par les chefs d'état-major de la CEDEAO et qui sera prochainement approuvée par le Conseil des ministres de cette même institution, l'envoi d'une mission de stabilisation, ayant pour but principal la formation et pour mandat d'appuyer la consolidation de la paix et de la stabilité, ainsi qu'avec les efforts de reconstruction et de développement postconflit, les conditions seront réunies pour que le pays puisse se stabiliser définitivement et s'orienter vers un développement durable.

Malgré les efforts que le Gouvernement déploie, et conscient qu'il incombe aux Bissau-Guinéens eux-mêmes la responsabilité principale d'œuvrer pour le développement et la stabilité de leur pays, la Guinée-Bissau demeure tributaire de la solidarité, de l'assistance et de la coopération internationales. Elle se trouve face à la nécessité impérieuse et urgente de réformer son secteur de la défense et de la sécurité, pour laquelle il faut un fonds de pension, qui nous permettra de remercier dignement nos libérateurs d'hier et les garder chez eux, une fois pour toutes.

Outre la réforme susmentionnée, notre pays a besoin d'une réforme plus large, notamment dans son administration publique, en vue de doter ses services publics des compétences nécessaires pour pouvoir faire face aux nombreux défis du développement et de la stabilité. C'est dans cette perspective que le Gouvernement tient toujours à la tenue d'une réunion de haut niveau et d'une table ronde de donateurs, initialement prévues pour cette année 2010 et qui malheureusement n'ont pas pu avoir lieu, suite aux tristes événements du 1^{er} avril.

Avec un peu plus de 36 000 kilomètres carrés et une population d'environ 1,6 million d'habitants, si nos

partenaires se lèvent demain et décident d'épauler l'ONU, l'Union africaine, la CEDEAO, la CPLP et les autres partenaires sur le terrain, la Guinée-Bissau fera bientôt partie des pays stables et développés et elle ne sera plus à l'ordre du jour du Conseil.

Nous remercions nos partenaires de développement, tels que l'Union européenne, la CEDEAO, la CPLP, l'Union africaine, l'ONU, l'Angola, le Brésil, le Portugal, l'Espagne, la République populaire de Chine et d'autres, pour tout ce qu'ils font pour nous aider. C'est le moment de nous aider davantage, pour que nous puissions espérer atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous tenons par conséquent à réitérer notre appel à tous nos partenaires pour qu'ils continuent avec le même esprit d'amitié, de solidarité et de coopération avec le peuple de la Guinée-Bissau et ses institutions démocratiques, car comme le disait le Président Sanhá, lors du débat général de l'Assemblée générale : « c'est maintenant, dans les circonstances actuelles, que notre pays a le plus besoin de cet appui » (A/65/PV.16). C'est vraiment en ce moment que la Guinée-Bissau a besoin d'une action durable aux plans politique, du

développement et de la sécurité, ainsi que d'un engagement plus fort de l'ensemble de la communauté internationale pour répondre aux aspirations de son peuple et de ses autorités légitimes.

Pour terminer, je voudrais encore une fois saisir cette occasion pour remercier tous les membres du Conseil, pour l'intérêt et l'engagement qu'ils ont toujours manifestés à l'égard de la Guinée-Bissau et leur exprimer encore une fois toute la gratitude de mon pays pour la résolution 1876 (2009), qui a créé le Bureau intégré des Nations Unies pour la Guinée-Bissau, sagement conduit par l'Ambassadeur Joseph Mutaboba, et qui permet, entre autres, au pays de bénéficier d'un accompagnement et d'un appui renforcés de la part des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Da Gama pour la contribution qu'il a apportée ce matin.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 50.